



Syndicat CGT des personnels de la ville de Mégnac
30 rue Maurice Utrillo 33700 Mégnac

Tél : 05.56.18.88.80 Mobile : 06.49.61.61.74

Fax : 05.56.18.88.48 Courriel : cgt@merignac.com



Monsieur Alain Anziani
Maire de Mégnac
60 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
33700 MERIGNAC

Mégnac, le 18 décembre 2020

Réf. : 2020/064

Copie :

1. Aux agent e s de notre collectivité
2. Aux Syndicats CFDT et FO

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Elu-e-s

Suite à notre rencontre du 15 décembre avec, Madame PORTELLI directrice générale des services Monsieur SERVIES élu du personnel, Madame KUHN élue à l'Education, et de Monsieur SALIN responsable du service Education, vous vous êtes engagé par écrit à négocier un plan de titularisation sur la collectivité à ce jour (environ 280 agents).

Vous avez témoigné de votre volonté pour améliorer les conditions de travail envers des agents en vous engageant sur des possibilités de transformer des contrats à durée déterminée en temps complets et aussi à mettre en place des moyens financiers pour répondre aux besoins des équipements et du matériel ainsi que sur les risques professionnels.

Le syndicat CGT tient à vous rappeler que nous portons un certain nombre de revendications que nous sommes prêts à négocier.

Les effectifs : l'emploi

Nous demandons l'ouvertures de postes dans les services en grande souffrance du Pole Éducation (atsems, animateurs, cantines, entretien et crèches).
A ce jour, nous avons dénombré un manque de 17 postes pour la restauration.

Sur le plan de titularisation :

Nous vous proposons de titulariser, les agents contractuels qui sont sur postes à temps complet depuis plus de deux ans.

De prendre en compte l'ensemble des agents afin de mettre en œuvre toutes les possibilités de titularisations pour l'ensemble des 280 agents.

Nous tenons aussi à discuter des recrutements de contractuels, qui pour nous, ne peut-être que pour remplacer des titulaires absents comme le prévoyait le statut d'antan.

Et enfin, qu'une réflexion soit engagée pour toutes les personnes travaillant au sein de notre collectivité avec INSERNET et la MAS.

Nous vous demandons de proposer un emploi à l'agent de la MAS qui travaillait à l'entretien de la Médiathèque depuis plus de trois ans (Voir courrier Réf 059, qui vous a été adressé).

Sur le pouvoir d'achat.

Dans l'immédiat, nous vous demandons à titre exceptionnel d'accorder une prime « Noël » à l'ensemble des agents (titulaire et non titulaire) d'un montant de 150 euros.

Suite à la CAP du 26 novembre, nous vous redemandons de prendre en compte tous les agents remplissant les conditions statutaires leurs permettant un avancement de grade ou de promotion interne.

Nous vous demandons par la même comme cela avait été acté, il y a quelques années d'octroyer un avancement de grade ou de promotion sociale à tous les agents faisant valoir leurs droits à la retraite.

Nous demandons l'augmentation du RIFSEEP pour l'ensemble des agents en tenant compte de leurs qualifications.

Nous vous demandons l'augmentation de la participation employeur à notre mutuelle, en ce qui nous concerne la CGT nous vous demandons 100% comme le permet la loi.

Nous vous redemandons de ne plus appliquer le jour de carence.

Le temps de travail.

Nous demandons dès aujourd'hui une négociation sur la réduction du temps de travail. La CGT porte une réduction du temps de travail hebdomadaire à 32h par semaine.

Nous nous opposons à la mise en place Pour la mise en place des 1607h = 9 jours et 4 heures de travail en plus qu'actuellement sur notre collectivité.

Pour les repos compensateurs, nous vous demandons de prendre en compte le temps effectif quotidien des agents.

Restauration scolaire :

Une rencontre a déjà eu lieu avec des responsables du service Education sur la problématique des repas et des restes alimentaires notamment pour les agents des écoles. Nous demandons la continuité de ces pourparlers sur cette question des plus complexes et sensibles.

En ce qui concerne les autres revendications que nous portons (voir dernier préavis de grève), nous vous proposons de les inclure dans le plan des lignes directrices de gestion qui vont être débattues au Comité Technique Paritaire du 17 décembre prochain.

D'ores et déjà nous vous demandons de retirer l'ensemble du sujet sur l'exercice des droits syndicaux et d'en discuter hors cadre des instances paritaires avec l'ensemble des organisations syndicales et vous-même.

Nous espérons très rapidement rentrer dans les négociations, afin de permettre d'améliorer les conditions des agents et ainsi de permettre l'amélioration du service publics en direction des usagers.

Ce qui est et restera notre objectif premier.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus à l'expression de nos salutations respectueuses.

Bénédicte Reigner Hernandez

Secrétaire Générale du Syndicat